

Peccary. membres de la Commission scolaire sont chargés de la désignation de ces enfants.

Cantine scolaire.

En raison du prix toujours croissant des denrées, le Conseil décide de faire appel à la générosité des habitants; que les lettres soient adressées aux personnes généreuses, et qu'une quôte soit faite à domicile.

Indemnité de vie chère.

Conformément à la circulaire préfectorale, en date du 14 juin, de la présente année, et concernant les allocations temporaires de cherté de vie, le Conseil décide d'allouer par mois, au Garde. Champêtre. 25⁺
Celle allocation aura son effet, à partir du 1^{er} janvier 1918.

Le Maire de prélever sur les fonds libres, le montant de cette augmentation de traitement, pour parfaire la différence entre le réel et la somme votée.

Ordonnance.

Le Général Baron, Commandant la 165^e Division, cite à l'ordre de la division le Militaire suivant:

M. Donnepri Eugène N^o 15966, 1^{er} classe 9^e Cie 154^e Rég^t d'Infanterie.

Soldat courageux, d'une bravoure éprouvée. S'est distingué par son entraînement, lors des combats des 20 et 22 Août 1917, en s'élançant avec un parfait mépris du danger, à l'assaut des lignes allemandes.

Quartier Général, le 24 Sept. 1917.

Assistance aux femmes en couches.

Le Conseil donne son avis favorable, à la demande de Mme Fournard née Yvonne. Germaine, dont le mari est mobilisé, l'admet en toute partie.

Après lecture faite, les Membres présents ont signé.

Le Président, M. Leger, Le Secrétaire, M. Leger, Le Trésorier, M. Leger, Le Rapporteur, M. Leger, Le Vérificateur, M. Leger.

Session de Février 1918.

Convocation.

Du mardi 5 février 1918.
Convocation du Conseil municipal, pour
le Dimanche 10 février, présent mois,
pour la tenue de la Session de février.
Le Maire.

(Signature)

À dix heures, le Dimanche 10 février, à 9 heures du matin, le Conseil municipal d'Orsay, après avoir été régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence du Maire.

Sont présents: M. M. Épistolle, Maire, Charton, Egros, Lajoinie, Olivier, Ecou, Grégoire, Moyelle et Caroque.

Sont absents: M. M. Girard, Naray. Absentés: M. M. Dreux, Couré, Fisson, Peltier, Agassan-Faul.

À la majorité des voix, M. Grégoire a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire, puis il donne lecture du procès verbal de la dernière séance, qui est adopté sans observation.

Le Conseil autorise M. le Maire, à faire l'acquisition de 100 stères de bois, dans la forêt de Fervières, pour servir de réserve, au cas, où le charbon viendrait à manquer.

Acte est donné à M. le Maire, des communications qu'il a faites concernant:
1° Une lettre de M. le Président du Conseil d'Administration des Pompes funèbres relative à l'augmentation des tarifs actuels.
2° Une lettre de M^{me} Girard, Directrice

Bis.

Diverses communications

de l'École de Filles, sollicitant une subvention
en faveur de l'œuvre des orphelins de la Guerre
Le Conseil subventionnant déjà la même œuvre
dans le canton de Talaiseau, ne croit pas devoir
voter un 2^e crédit.

Œuvre
des pupilles de
l'école laïque.

Lecture est donnée au Conseil municipal
d'une lettre de M. Muret, conseiller Général,
du canton de Talaiseau, par laquelle
il propose qu'il viert d'être nommé
Président du Comité de l'Œuvre des Pupilles
de l'école laïque, et fait appel à sa
générosité, pour participer à cette œuvre.
Le Conseil décide de voter vingt francs, et
prie Monsieur le Préfet d'autoriser M. le Maire

Assistance aux Eugénie Trétiqny veuve Rœnig née le 21
Mars 1844, à Paris (Seine-et-Oise) domiciliée
à Orsay, depuis le 15 Juin 1915, atteinte
et aux incurables. de bronchite chronique qui l'empêche de se
livrer à aucun travail, Admise en 1^{re} partie

avec avis favorable pour la transforma-
tion de l'Assistance en l'hospitalisa-
tion aux Petits Frères
Verni Eugénie Alfred Roge né le 23 Sept. 1867
à Orsay, y demeurant depuis sa naissance
atteint de rhumatismes chroniques, qui
l'empêchent de se livrer à aucun travail.
Admis en 1^{re} partie.

Joséphine Frago veuve Dolais, née le
15 Mai 1852, à Antony (Seine) habitant Orsay
depuis 1869, atteinte de paralysie, et dans
l'impossibilité absolue de gagner sa vie.
Admise en 1^{re} partie.

Assistance f^o Neulas, habitant Orsay, depuis
sa naissance, le mari facteur au-
aux femmes en couches. xiliaire des Postes, admise en 1^{re}
partie.

f^o Petit domiciliée à Orsay, depuis 1897
le mari mobilisé, admise en 1^{re} partie.
f^o Ducôté, domiciliée à Orsay, depuis
le 19 Octobre 1914, et précédemment à Paris 15^e

arrondissement le Mari mobilisé; admise en 2^e partie.

M^{lle} Gerste Réfugiée à Orsay depuis le 15 Octobre 1916, sur le point d'avoir son 9^e enfant. Admise en 2^e partie.

M^{lle} Ardou Camille habitant Orsay, depuis le 2 Janvier 1917, ayant 5 enfants au-dessus de 13 ans, admis en 1^{re} partie.

M^{lle} Dudoit Anatole habitant Orsay depuis le 10 Novembre 1913, mobilisé, ayant 4 enfants en bas âge, admis en 1^{re} partie.

Le Conseil adresse ses félicitations et ses remerciements aux jeunes Eucien Boudalier et René Verheyden pour les deux tableaux qui ils ont dessinés, en souvenir des soldats d'Orsay morts pour la France, et destinés à être placés dans la salle de la Mairie. Lecture faite, les Membres présents ont signé.

Leventy
solivier

Epequin
Laroque

à la poste de la ville

Voget

Séance du 23 février 1918

Convocations.

Du mardi 19 février 1918.

Convocation du Conseil municipal, pour le Samedi 23 février, présent mois, à 8 heures du soir, à la Mairie, en l'effet de délibérer sur les affaires portées à l'ordre du jour.

Le Maire.

à la poste de la ville

l'an mil neuf cent dix-huit, le Samedi 23 février, à 8 heures du soir,

Assistance
aux familles
nombreuses.

Remerciements

Les Membres formant l'Assemblée muni-
cipale, d'Orsay, se sont réunis à la Mairie
lieu ordinaire de leurs séances, sous la pré-
sidence de M. Expostolle, Maire.
Étaient présents: M. M. Expostolle - Maire,
Charbon - Écros Adjoint, Lacarry, Grégoire,
Grand, Joyelle et Caroque.
Étaient absents: M. M. Olivier et Écros.
Mobilisés: M. M. Druex, Jouvé, Fisson,
Feltier, Agassant Saul.
M. Grand est élu secrétaire.
Il donne lecture du procès-verbal, de la pré-
cédente séance, lequel est adopté sans
observation.

Office communal.

Le Conseil désigne les Membres qui forment
partie de l'Office communal, et qui
sont M. M. Expostolle, maire, Olivier,
Grégoire, Grand, Lacarry, Jouvé, Car-
illet et Conénuis.

Situation finan- M. le Maire expose au Conseil, qui en
cière de la commune raison des événements actuels, et pour
suite du non payement des contribu-
tions, par un grand nombre de con-
tribuables, la crise communale se
trouve, pour ces raisons, en déficit.
Afin d'être en mesure de pourvoir
payer des dépenses obligatoires, le
Conseil décide, en principe, de faire
un emprunt de 10.000^f, au mieux des in-
térêts de la Commune.

Détention des Restaurateurs

Il est fait lecture au Conseil, d'une
 pétition présentée par les Restaurateurs
d'Orsay, par laquelle ils se plaignent
du prix trop élevé de la houille vendue
à Talaiseac, à raison de 173^f la tonne.
Le Conseil, reconnaissant le bien-fondé
de ces réclamations, proteste sur le prix
de vente trop élevé de ce combustible.
M. le Maire dit au Conseil, que M^{me} Dastre
domiciliée Rue Maire Étienne, à Orsay,

Don de

M^{me} Dastre

a déjà offert une somme de 100^f, destinée
à être distribuée entre les orphelins de la guerre
et qui elle vient, à nouveau, d'offrir 100^f.
Le Conseil lui adresse ses vifs remerciements
et la prie de recevoir l'assurance de ses
sentiments de reconnaissance.

Assistance
aux familles nombreuses.

M. le Maire communique au Conseil,
une demande d'allocation com-
plémentaire pour un enfant, formée
par M^{me} Jardet, domiciliée Rue de
Paris 54, à Orsay. Réfugiée du Nord,
bénéficiaire de l'Assistance aux familles
nombreuses de ce département. Donne
un avis favorable. Et admet en 2^e partie
Fait et délibéré, en séance, à la Mairie
d'Orsay, les jour, mois et an susdits.

N. Charbonnet
Jardet
Laroque
Laroque
Laroque
Laroque

Séance du 10 Mars 1918.

Convocations.

Du Mardi 5 Mars 1918.
Convocation du Conseil municipal, pour
le Dimanche 10 Mars, à 2 heures, à la
Mairie, à l'effet de désigner le Conseil
de 1918.

Le Maire.
Charbonnet

En l'an mil neuf cent dix huit, le
dimanche 10 Mars, à 2 heures du soir,
le Conseil municipal s'est réuni à la Mai-
rie, lieu ordinaire de ses séances, sous
la présidence de M. Rapistolle, maire

Présents: M. M. Capostolle Maire, Charton Secrétaire, Adjoint, Olivier, Ecuier, Racary, Grégoire, Girard, Moyelle et Evroque. Le Conseil étant composé comme il est dit ci-dessus, et assisté des personnes notables qui convoquées, à la date du 5 Mars, présents, ont répondu à l'appel de leur nom et qui sont:

M. M. Sapicida, curé André Docteur, Duverrier, Formé, Perée, Génétain, Massier, Bouffard

Après avoir entendu la lecture de l'article 6, du testament de M. Archambeau relatif à l'élection de la Posière, l'acte de l'élection de la Posière de 1918. Les jeunes filles qui sollicitent les suffrages, sont au nombre de Huit.

M. M.elles

- Vanderille Marthe née le 25 Mars 1894 à Orsay
 - Guérin Éva née le 15 Avril 1894, à Orsay
 - Fachery Octavie née le 8 Janvier 1895 à Paris
 - Ferchat Gergette née le 25 Janvier 1895, à Orsay
 - Chapuis Marthe née le 20 Mai 1896 à Orsay
 - Jaris Yvonne née le 6 Décembre 1897 à Paris
 - Garet Marguerite née le 13 Oct. 1898, à Villejuif
 - Carlu Féonie née le 31 Oct. 1899, à Paris.
- Le dépouillement du scrutin, a donné les résultats suivants:

1^{er} tour _____ 2^{er} tour _____ 3^{er} tour _____
 17 votants. " votants " votants.

Noms	Suffrages	Noms	Suffrages	Noms	Suffrages
Guérin Éva	19				
Vanderille Marthe	2				
Fachery Octavie	2				
Carlu Féonie	1				

Melle Eva Guerin
a part obtenu le plus grand nombre de
voix, a été proclamée Fosière, pour
l'année 1918, et la cérémonie de son
couronnement, fixée au dimanche
12 Mai prochain.
Et toutigné, les Conseillers et les Notables

André. Emery A Lapin
E. Guerin Puffoc
E. Guerin E. Guerin
J. Kelly E. Guerin
B. Charton E. Guerin
E. Guerin E. Guerin
E. Guerin E. Guerin
E. Guerin E. Guerin
E. Guerin E. Guerin

Le Conseil rentre en séance.
Sont présents: M. M. Sapostolle, Maire,
Charton, Eguis Adjoint, Olivier, Ecuier,
Gégoire, Girard, Lacary, Moyelle
et Caroque.

Mobilisés: M. M. Dreux, Louvé, Bisson,
Feltier et Agassant Saul.

M. Girard, élu secrétaire, fait lecture
du procès verbal de la dernière séance,
lequel est adopté sans observation.

Bénéficiaire
du legs Garra

M. le Maire expose au Conseil qu'aux
termes du testament de Mme veuve Fav-
rat, née Marie Adeline Felletier, cette
assemblée doit émettre un vote, pour
la désignation d'une femme veuve,
âgée au moins de cinquante ans,
la plus pauvre et étant depuis long-
temps, à Casuy, devant bénéficier
du reste des arriérages de la rente de
20000 F.

Après lecture de la liste d'inscription
comportant vingt huit personnes, il en
a précédé à un vote, qui a donné le résultat

tats suivants:

Demie Dupuis ^{Quin}
 Mme Demie Dupuis, née Elisabeth Emma
 Gilon, le 13 Septembre 1827, à Orsay, est
 désignée comme bénéficiaire du legs Bar-

Emprunt
 communal

Sur la proposition de M. Ecoeur, le Conseil
 décide que la délibération, en date du 23
 février dernier, relative à l'emprunt
 communal de 10.000^{fr}, soit affichée in-extenso
 en différents endroits dans la Commune.
 1^o f^o Noail, sans ressources, le mari mobilié
 ayant son domicile de secours, à Orsay,
 admise en 1^o partie.

Assistance
 aux femmes en couches

2^o f^o Egros née Papillon, sans ressources
 le mari mobilié ayant son domicile de
 secours, à Orsay, admise en 1^o partie
 3^o f^o Bernard, réfugiée de Domme antin
 les-Boul Meurthe et Moselle, le mari mo-
 bilisé, devant avoir son 6^e enfant, admise
 en 2^o partie.

Assistance
 aux familles nombreuses

M. Louis Dhont sollicite une allocation
 mensuelle supplémentaire, pour son en-
 fant Fernand Etienne née le
 27 février dernier. La situation du deman-
 deur paraissant s'être améliorée, le
 Conseil est d'avis de ne pas accueillir fa-
 vorablement sa demande.

Citation.

Le Lieutenant Colonel, commandant
 le 293^e Rég^t d'Infanterie, cite à l'ordre
 du Régiment. Feigné Albert. A rempli son
 service de guerre pendant et après l'atta-
 que du 13 février, avec la plus grande exactitude
 malgré un violent bombardement qui avait rendu
 les communications illusoires.

Le Lieutenant Colonel. Signé: Aman deau
 Lecture faite, les Membres présents ont signé.

Le Secrétaire
 O. Guanis
 B. Chretien Legr
 Larueq
 Legr

Séance du 6 Avril 1918

Convocations -

Du Mardi 2 Avril 1918.

Convocation du Conseil municipal, pour le Samedi 6 Avril, à 8 heures du soir, à la Mairie, à l'effet de délibérer sur les affaires portées à l'ordre du jour.

Le Maire.



L'an mil neuf cent dix-huit, le Samedi 6 Avril, à 8 heures du soir, les Membres du Conseil municipal de la Commune de Courcy se sont réunis à la Mairie, à l'effet de délibérer sur les affaires portées à l'ordre du jour.

Étaient présents M. M. Expostolle Maire, Charton, Égros Adjoint, Macary, Grégoire, Girard, Joyelle et Écarque.

Étaient absents: M. M. Clinier et Decaux. Mobilisés: M. M. Droux, Courvoisier, Bisson, Feltier, Agassant Saul.

M. Girard est élu secrétaire et le procès-verbal de la dernière séance, lu et adopté, sans observation.

Baux à loyer
Commission arbitrale

Il est fait lecture au Conseil, de la loi relative aux modifications apportées aux baux à loyer pendant l'état de guerre, publiée au Journal Officiel qui porte la date du 12 Mars 1918.

Cette assemblée désigne les personnes suivantes, qui doivent concourir à la formation des listes définitives d'assesseurs des commissions arbitrales

1° Deux propriétaires d'immeubles à loyer, situés dans l'arrondissement

modifications
de la loi
sur les baux

Père Marie Victor Eugène Counciller (à la Cour
des Comptes, né le 17 septembre 1816, à St-Mard
c.ube.)

Général Emile Zéphirin, propriétaire, né
le 19 juillet 1847, à Grignon (Seine-et-Oise.)

Deux locataires non patentés.

Fabre Auguste, Rentier, né le 11 avril 1846, à
Paris 4^e.

Addes Edouard, Rentier, né le 13 Nov. 1847
à Nemil-Garnier (Manche.)

Deux locataires patentés.

Série Emile Stéphen, Restaurateur, né le
4 avril 1871, à Enouche (Orne.)

Gaudreau Léon Ernest, Mercier, né le
3 novembre 1871, à Paris.

Subvention des
Sompniers.

En subvention de l'Etat, allouée aux La-
peurs Sompniers, s'élevait à - - - - - 64751.

Reconstitution
du foyer.

sera attribuée à l'achat du matériel, et
M. le Maire fait lecture de la circulaire
quelque adressée le comité de la Reconstitu-
tion du foyer par laquelle il sollicite
de la Commune une subvention.

Le Conseil

Désirant s'associer à une œuvre de soli-
darité patriotique et sociale qui sert de
trait d'union, entre les foyers éparpillés
et les foyers anéantis.

Est et aura d'autoriser M. le Maire de
mandater, sur sa responsabilité préfec-
torale, la somme de 50⁰⁰ francs sur les fonds
libres de l'exercice courant.

Ordonnation
de la Rosière.

En dot de la Rosière sera mandatée,
par l'article 14 du Budget primitif, en
attendant que l'hospice puisse en même
de donner sa quote-part à la Commune.

Et ont signé, les Membres présents.

Le Maire
M. Charbon-Leyros
M. G...
M. ...

Séance du 15 Avril 1918.

Convocations.

Du Vendredi 12 Avril 1918.

Convocation du Conseil municipal, pour le lundi 15 Avril, à 8 heures du soir, à la Mairie, à l'effet de faire des propositions pour la composition d'une commission arbitrale.

Le Maire.

a la suite de

1 Eau à loyer
commission arbitrale

Le dimanche dix-neuf cent dix-huit, le lundi 15 Avril, à 8 heures du soir, les Membres composant l'assemblée municipale de la Commune d'Orsay, se sont réunis à la Mairie, lieu ordinaire de leurs séances.

Sont présents: M. M. Épustolle Maire, Chauton - Égros Adjoint, Écuyer, Girard et Moyelle.

Sont absents: M. M. Olivier, Racary, Baroque, Frévoire.

Mobilisés: M. M. Dreux, Jouvé, Bisson, Feltier, Agassant Jauré.

M. Girard est élu secrétaire et le procès verbal de la dernière séance, lu et adopté sans observation.

Il est fait lecture au Conseil de la loi relative aux modifications apportées aux eaux à loyer, par l'état de guerre, publiée au Journal Officiel qui porte la date du 12 Mars 1918.

Cette assemblée désigne les personnes suivantes, qui doivent concourir à la formation des listes définitives d'assesseurs des commissions arbitrales.

1^o Quatre propriétaires d'immeubles à loyer
 situés dans l'arrondissement -
 Etienne Marie Victor Grignon, Conseiller, à la
 Cour des Comptes, né le 17 Septembre 1856,
 à St. Mand, Aubes.
 Genêtair Emile Jéphirine, propriétaire
 né le 19 juillet 1847, à Guigny, Seine et Oise.
 Margelle Ernestine né le 30 Avril 1853, à Ver-
 sailles, propriétaire
 Carillet Edouard propriétaire né le 18
 Mars 1850 à l'Isle sur le Doubs (Doubs)
 2^o Quatre locataires non patentés -
 Fabre Auguste, Rentier, né le 14 Avril
 1846, à Paris 4^e
 Adolphe Edouard, Rentier, né le 13 Nov.
 1847, à Hamit, Gornier (Manche)
 David François Miltiade, Dessinateur
 né le 11 Sept. 1861 à Anville, Charente
 Thérentin Louis, Jardinier, né le
 24 Août 1843, à Chassy (Yonne.)
 3^o Quatre locataires patentés.
 Sérée Emile Stéphen Restaurateur
 né le 7 Avril 1871, à Evreux (Eure)
 Esfère Emile Restaurateur, né le
 14 Mai 1860 à Echilleuse (Eure)
 Gaudreau Divine Ernest, Mercier
 né le 32 Novembre 1871 à Paris
 Simon Raoul, Epicier, né le 23
 Janvier 1867, à l'Etang de Ville, Seine et Oise
 Fait et délibéré, en séance, à la Hairie d'Orsay
 les jours, mois et an sus-dits.

Chapman
 Secrétaire
 A. Girard

Séance du 1^{er} Mai 1918.

Convocation.

Du vendredi 26 Avril 1918.

Convocation du Conseil municipal, pour le Mercredi 1^{er} Mai, à 8 heures du soir, pour délibérer sur l'indemnité de vie chère, à accorder aux Secrétaires de la Mairie.

Le Maire.

Ch. B. B. B.

L'an mil neuf cent dix huit, le Mercredi 1^{er} Mai, à 8 heures du soir, les Membres du Conseil municipal se sont réunis à la Mairie, lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de M. Euprostolle Maire.

Présents M. M. Euprostolle, maire, Pécour, Grégoire, Girard.

Absents: M. M. Charton Eogues Adjoint, Olivier, Tracary, Heryelle, Caroque.

Mobilisés: M. M. Dreux, Feltier, Fournier, Bignon, et Agassant Paul.

M. Girard élu secrétaire, prend place au Bureau en cette qualité, et fait lecture du procès verbal de la dernière séance qui est adopté sans observation.

M. le Maire donne communication au Conseil, de la circulaire, en date du 21 Mars 1918, de la Commission centrale, ayant trait à l'indemnité de cherté de vie, aux Secrétaires de Mairie.

Le Conseil.

S'inspirant de la dite circulaire, et ayant déjà voté 300^{fr} précédemment au Secrétaire de la Mairie.

Est d'avis

De voter une somme supplémentaire de 60^{fr}, qui sera mandatée, à M. Berton, Secrétaire de la Mairie, sur les fonds libres de l'exercice courant.

Indemnité de vie chère au Secrétaire de la Mairie

Don
de M^{me} la Comtesse
de Rougé

M. le Maire fait lecture au Conseil, d'une lettre de Madame la Comtesse de Rougé, do. pricilice Rue de Chartres N^o 1. à Orsay, par laquelle elle offre, en souvenir de son regretté mari, la somme de 500^f, à la Commune, afin de l'aider à faire face à ses charges actuelles.

Le Conseil.

Accepte avec reconnaissance cette somme, et adresse ses plus vifs remerciements à la généreuse donatrice.

Fait et délibéré, en séance, à la Mairie d'Orsay, les jours, mois et an ci-dessus.

à l'honorable
Maire
E. Girard

Séance du 6 Mai 1918.

Convocation.

Du Jeudi 2 Mai 1918.

Convocation du Conseil municipal, pour le Samedi 4 Mai, à 8 heures 1/2 du soir à l'effet de délibérer sur les affaires portées à l'ordre du jour.

Le Maire
à l'honorable

Le 4 Mai
au mil neuf cent dix-huit, les Mem-
bres composant l'assemblée municipale
d'Orsay, se sont réunis à la Mairie, après
avoir été régulièrement convoqués, sous la
présidence du Maire.

Etaient présents M. H. d'apostolle, Maire,
Charton, Egros Adjoint, Grégoire, Girard
et Sarroque.

Etaient absents M. H. Olivier, Secrétaire,

Macary et Moyelle.
Mobilisés M. G. Dreu, Feltier, Ernaud,
Bisson et Agassant Paul.

et la majorité des voix, M. Girard est élu secrétaire: il donne lecture du procès verbal de la dernière séance qui est adopté sans observation.

Supplément
de pain

En raison de la circulaire préfectorale en date du 23 Avril dernier, relative aux suppléments de ration de pain, le Conseil décide que les ouvriers classés dans la catégorie E, pourront obtenir 500 gr. de pain, à partir du 1^{er} Juin prochain et les ouvrières de la même catégorie, auront 400 grammes.

Logements
des Réfugiés

En conformité de la loi du 19 Avril 1918, relative au logement des Réfugiés, le Conseil désigne M. M. Olivier et Girard. Répartiteurs, qui de concert avec M. le Maire et M. le Percepteur devront établir ^{la liste} des logements vacants destinés à la location.

Fait et délibéré en séance, à la Mairie d'Orsay, les jours, mois et an que dessus

Le Maire *P. Charton*

[Signature]

Session de Mai 1918

Convocation.

Du mardi 4 Juin 1918

Convocation, du Conseil municipal, pour le Dimanche 9 Juin, à 8 heures 1/2, à la Mairie, pour la tenue de la session de Mai

Le Maire.

[Signature]

Le dimanche
 l'an mil neuf cent dix-huit, le Dimanche
 9 Juin, à 1 heure 1/2 du soir, le Conseil mu-
 nicipal d'Orsay, régulièrement convoqué,
 s'est réuni dans la salle de ses séances, sous
 la présidence de M. E. Apostolle, Maire, pour
 la session ordinaire, du mois de Mai.
 Etaient présents: M. M. E. Apostolle, Maire,
 Charlon, Écros Adjoint, Olivier, Écros,
 Grégoire, Joyelle et Broque.
 Etaient absents: M. M. Girard, Lacarré,
 et M. M. Dreux, Bisson, Couvê, Seltier,
 et Agassant Saul, actuellement mobilisés.
 M. Grégoire a été désigné pour remplir
 les fonctions de Secrétaire, puis il donne
 lecture du procès verbal de la précédente
 séance, lequel est adopté sans observation.
 Le Conseil approuve le compte de Gestion
 de l'exercice 1917, présenté par M. Francis
 Recours municipal, et dont les Recettes et
 les dépenses s'élevaient:

Compte de Gestion.

Savoir:

Recettes		66819 ⁴¹
Dépenses		58210 ¹³
Excédent de Recettes		8609 ²⁸

laquelle somme sera portée au chapitre
 additionnel de 1918.

Compte administratif.

M. le Maire rend compte au Conseil
 municipal, des recettes et des dépenses
 effectuées pendant l'année 1917.

Après ce compte rendu, M. le Maire
 et M. l'Adjoint se retirent de la salle.
 Le Conseil procède à la nomination d'un
 Président.

M. Joyelle ayant obtenu la majorité
 des suffrages, est élu.

Le Conseil émet un vote favorable sur le
 Compte administratif présenté par M.
 E. Apostolle, maire et comprenant les